

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Ouverture de la séance sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Maire de Terre-De-Bancalié,

Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE - Monsieur Pierre CALVIGNAC - Madame Karine LEFORT - Monsieur Georges KIRTAVA - Madame Marie-Christine PAYRASTRE - Monsieur Bernard TROUILHET - Monsieur Paul PICOT - Madame Nathalie FABRE - Madame Anna CALS - Monsieur Maxime SOULET - Madame Anne CABROL - Monsieur Gilles FARENC - Monsieur Stéphane JAMEN - Madame Amandine LANET

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient représentés : Madame Nathalie BERLOU (pouvoir donné à Bernard TROUILHET)- Monsieur Jean-Luc VALÉRY (pouvoir donné à Jean-Luc CANTALOUBE) - Monsieur Jean-Marc ZÉNON (pouvoir donné à Georges KIRTAVA)

Étaient absents et excusés : Monsieur Jean-Pierre GOS - Madame Isabelle ROBERT - Madame Valérie SAALI - Madame Virginie BOU - Madame Laëtitia GROS - Monsieur Tanguy VALAT

Madame Nathalie FABRE a été élue secrétaire de séance.

Point n°1 : Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025.

Paul PICOT souhaite s'exprimer en réponse aux propos tenus par Monsieur le Maire lors du Conseil Municipal de décembre 2025. Il conteste toute intervention de sa part visant à poursuivre un intérêt privé dans le dossier du hameau de Pendariès et affirme son engagement en faveur des quatre familles riveraines.

Point n°2 : Décisions du Maire

Monsieur le Maire donne communication au Conseil Municipal des décisions prises par délégation en vertu de l'article L 2222-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

153/2025	05/12/2025	Devis avec l'entreprise PICHON de Veauce pour l'achat de fournitures scolaires pour l'école de Lafenasse pour un montant de 253,65€ HT
154/2025	08/12/2025	Devis avec l'entreprise SUD OUEST SIGNALISATION de Marssac-sur-Tarn pour l'achat de panneaux de signalisation (limitation de tonnage et de longueur des véhicules route de

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du Conseil Municipal****Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

		Gourdou) pour un montant de 590,08€ HT
155/2025	11/12/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 2 530 m ² situé 81 route du Travet à Saint-Antonin (241 E 398 et 1348)
156/2025	11/12/2025	Devis avec l'entreprise MANUTAN COLLECTIVITÉS de Niort pour l'achat de 6 adaptateurs VGA/HDMI pour un montant de 136,50€ HT
157/2025	15/12/2025	Mouvements de crédits n° 8/2025 : réduction de crédits de 50 000€ sur l'opération « construction d'une école » / chapitre 20 / article 2031 et hausse de crédits de 50 000€ au chapitre 45 / article 4581
158/2025	15/12/2025	Avenant n°1 au marché avec la MENUISERIE DIDIER MASSOL de Lescure d'Albigeois pour les travaux de menuiseries intérieures bois de l'opération de rénovation de deux logements à Terre-Clapier (lot 6) : plus-value pour l'ajout de mobilier de cuisine pour un montant de 1 027€ HT
159/2025	18/12/2025	Devis avec l'entreprise JULIEN GASC ELECTRICITE GENERALE de Lombers pour la reprise totale du tableau électrique de la salle des fêtes du Travet, le remplacement de la batterie de l'alarme incendie de la salle des fêtes de Lafenasse, l'installation d'une prise extérieure au café associatif de Saint-Antonin et le remplacement du coffret de scène de la salle des fêtes de Roumégoux pour un montant de 5 672€ HT
160/2025	18/12/2025	Bon de commande « Pool routier 2025 » pour l'installation définitive de doubles écluses le long de la traverse de Lafenasse pour un montant de 7 639,07€ HT
161/2025	22/12/2025	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 1 309 m ² situé 3 lotissement de la Carabenié à Ronel (226 B 527)
01/2026	02/01/2026	Devis avec l'entreprise CIRCUIT 81 de Puygouzon pour l'achat d'un casque anti-bruit pour les services techniques un montant de 133,88€ HT
02/2026	02/01/2026	Devis avec l'entreprise COTRAL LAB de Condé-en-Normandie pour la fourniture de 3 paires de protections auditives pour les services techniques pour un montant de 775,92€ HT
03/2026	12/01/2026	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de 484m ² situé 1 rue de la Rivière (260 E 157, 260 E 213 et 260 E 215)
04/2026	16/01/2026	Devis avec l'association Occitane Castraise pour la prestation musicale à l'occasion du carnaval des enfants à Ronel pour un montant de 500€ TTC
05/2026	19/01/2026	Renonciation au droit de préemption urbain pour un bien bâti de

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

Séance du Conseil Municipal**Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

		1674m ² situé 108 chemin des Ecoliers (241 B 564, 241 B 840 et 241 B 893)
06/2026	19/01/2026	Avenant n°1 au contrat avec l'entreprise QUALICONSULT de Tournefeuille pour la réalisation de la mission de contrôle technique (solidité, sécurité, handicapés, thermique et environnemental) de l'opération de construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs à Terre-De-Bancalié : extension de la mission LP pour intégration de l'installation photovoltaïque en toiture pour un montant de 600€ HT
07/2026	19/01/2026	Contrat avec l'entreprise HYDRASERV de Labarthe-sur-Lèze pour l'entretien annuel des quatre micro-stations appartenant à la commune sises 2 rue de la mairie, 1 place de l'église, 1 route de Teillet et 25 chemin du Buc pour un montant annuel de 527,28€ HT

Point n°3 : Reprise de concessions en état d'abandon dans les cimetières de Lafenasse, de La Brune et du Travet**Délibération n°2026/01 :**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2223-17 et R2223-12 à R2223-18,

Vu les premiers procès-verbaux de constatation de l'état d'abandon des concessions dans les cimetières de Lafenasse, de la Brune et du Travet dressés le 1^{er} décembre 2021,

Vu les certificats d'affichage desdits procès-verbaux dressés le 1^{er} décembre 2021,

Vu les seconds procès-verbaux de constatation d'abandon de concessions dans les cimetières de Lafenasse, de la Brune et du Travet dressés le 22 septembre 2025,

Vu les certificats d'affichage desdits procès-verbaux dressés le 22 septembre 2025,

Considérant que les concessions identifiées dans le cadre de la procédure de reprise pour état d'abandon ont plus de trente ans et ont cessé d'être entretenues,

Considérant qu'aucune inhumation n'y a été effectuée depuis au moins 10 ans,

Considérant qu'aucun descendant ou successeur des concessionnaires n'a pu être identifié,

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la reprise des 69 concessions suivantes :

AVIZOU Emilie, carré nord, place EN47, concession n° 174 du 14 juin 1969

BAISSE Berthe, allée sud, place S7, concession n° 46 du 19 août 1927

BATIGNE Emile, allée transversale, place T28, concession n° 104 du 9 décembre 1946

BOSC Louis, allée C, place C8, certificat de notoriété

CALMET Louise, allée transversale, place T16, concession n°90 du 25 juin 1943

CALMET Monique, carré sud-est, place SE14, certificat de notoriété

CANNAC / BONNAFOUS, allée sud, place S7b, concession n° 20 du 15 février 1918

COMBES Emile, carré sud-ouest, place SO2, concession n° 92 du 26 août 1943

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal

Lundi 16 février 2026

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

CORBIERE Ernest, allée D, place D7, concession n° 38 du 12 mai 1923
DURAND Pierre, carré nord, place EN25, certificat de notoriété
GUILHEN Victoria, carré nord, place EN 36, concession n° 146 du 8 septembre 1959
MALPHETES Hippolyte, allée sud, place S17, concession n° 8 du 28 septembre 1902
MONSARRAT ? carré nord, place EN29, certificat de notoriété
MUNOZ Santiago, carré nord, place EN1, concession n° 128 du 12 janvier 1956
PASSEBOSC Emilien, allée D, place D9, concession n° 40 du 15 juin 1926
PASSEBOSC Jules, allée D, place D11, concession n° 41 du 15 juin 1926
PERIE Marguerite, carré nord, place EN13, concession n° 118 du 24 juillet 1950
VIGNOLLES Marie, allé D, place D2, concession n° 27 du 15 novembre 1921
Anonyme, allée nord, place N26 (certificat de notoriété)
Situées dans le cimetière de Lafenasse

BARTHE Marie née VENE, tombe n° 53, portant une mention de décès de 1945
MAYNADIER Firmin, tombe n° 54, portant une mention de décès de 1945
MOULIS Marie née FABRE, tombe n° 55, portant une mention de décès de 1945
CABAL Cyprien, tombe n° 56, portant une mention de décès de 1943
SOMPAYRAC Marie née SOULET, tombe n° 58, portant une mention de décès de 1941
COMBELLES (Soldat), tombe n° 64, portant une mention de décès de 1918
AVIZOU Marie-Louise, tombe n° 65, portant une mention de décès de 1921
MARC Eugène, tombe n° 66
RAYSSIGUIER, tombe n° 67, portant une mention de décès de 1938
MARC François, tombe n° 69, portant une mention de décès de 1903
GRAISSAGUEL, tombe n° 70, portant une mention de décès de 1920, 64 ans
GLOZE Benoît, tombe n° 73, portant une mention de décès de 1889
GALINIE Mathieu, tombe n° 74, portant une mention de décès de 1925
AVIZOU Jean-Pierre Louis, tombe n° 77, portant une mention de décès de 1899
VALAT Eugène, Chapelain de la métropole, tombe n°78
GALINDO André, tombe n° 83, portant une mention de décès de 1964
COMBES Jean-Pierre, tombe n° 80, portant une mention de décès de 1937
COMBES Pauline née GINESTE, tombe n° 80, portant une mention de décès de 1943
ROUMEGOUX Eulalie née ALQUIE, tombe n° 85, portant une mention de décès de 1935
ASTIE Marie née CALMET, tombe n° 87
RAYSSEGUIER née CHAMPAGNOL, tombe n° 88
Sans nom, tombes n° 59, 60, 61, 62, 63, 68, 71, 72, 75, 76 (1968), 79, 81, 82, 84, 86, 89, 90 et 91

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal

Lundi 16 février 2026

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

Situées dans le cimetière Notre-Dame de la Brune

BARTHE Louis décédé le 17/02/1932

BERLOU Louis décédé le 07/07/1957 (ou 1937)

BERLOU Paul décédé le 11/09/1945

BIAU Marie décédée le 18/03/1930

COMBELLES Félix né en 1884 et décédé en 1969

COMBELLES Justin décédé le 14/06/1938

DE CORNEILHAN Elisabeth décédée le 29/11/1871

ESPEROU Edouard décédé le 05/02/1936

FOULCHER J.P. curé du Travet pendant 26 ans

PAYRASTRE Paul 1848-1935, Ludovic 1906, Marie 1872-1951

PEYRE Louis 1854-1931, Paulin 1886-1967

Situées dans le cimetière du Travet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- prononcer la reprise par la commune des 69 concessions listées ci-dessus,
- autoriser Monsieur le Maire à reprendre lesdites concessions par arrêté et à faire effectuer les travaux nécessaires à la remise en service des terrains libérés pour de nouvelles concessions.

Point n°4 : Adhésion à une fourrière animale

Délibération n°2026/02 :

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment son article L 211-24,

Afin de bénéficier du service de fourrière pour les chiens errants, la commune conventionne chaque année avec le chenil de Castres.

Pour 2026, le tarif de ce service s'élève à 1€/habitant, soit un montant annuel de 1 647€. Pour mémoire, la subvention 2025 s'élevait à 1 660€.

Pour information, un chien a été pris en charge par le chenil en 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de poursuivre le partenariat avec le chenil de Castres, approuve le projet de convention proposé dont un exemplaire est annexé à la présente délibération et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Point n°5 : Projet de groupe scolaire et de centre de loisirs : reversement d'une recette d'investissement à la Communauté de communes Centre Tarn

Délibération n°2026/03 :

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Le Maire,**
Jean-Luc CANTALOUBE**Séance du Conseil Municipal****Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

En 2023 et 2024, les premiers frais d'études relatifs au projet de groupe scolaire et de centre de loisirs ont été mandatés sur un compte 23 (travaux) alors qu'ils auraient dû être payés sur un compte 203 (frais d'études). Cette erreur d'imputation a eu pour principale conséquence de générer 4 979,39€ de FCTVA en recette d'investissement pour la commune. En effet, le FCTVA n'est perçu que lors de l'intégration des études au compte de travaux, c'est-à-dire au démarrage des travaux. A l'époque, il avait été convenu avec les services de l'Etat de corriger l'imputation pour les mandats payés à partir de 2025, sans procéder à un reversement du FCTVA dans l'attente de l'ouverture effective du chantier.

Cependant, le 21 novembre 2025, la communauté de communes Centre Tarn et la commune de Terre-De-Bancalié ont signé l'avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage qui précise, entre autres, les modalités financières et budgétaires de la prise en charge des frais d'étude de l'opération par chacune des collectivités. L'accord stipule notamment que « *la commune imputera les dépenses à hauteur de 88,57% (correspondant aux locaux dédiés à l'école et locaux partagés) au compte 2031 et de 11,43% (correspondant aux locaux dédiés au centre de loisirs) sur le compte de tiers 4581* ». Les écritures comptables ont été régularisées en conséquence, en lien avec notre conseiller aux décideurs locaux.

Ces régularisations ont révélé une anomalie restante liée au FCTVA perçu pour les dépenses réalisées sur les exercices 2023 et 2024. Etant précisé que les dépenses imputées sur un compte 45 ne génèrent pas de FCTVA pour le payeur puisque celui-ci est directement perçu par le tiers, à savoir la communauté de communes dans le cas présent, il est constaté que 569,15€ ont été encaissés à tort par la commune et auraient dû être perçus directement par la communauté de communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reverser à la communauté de communes Centre Tarn la somme de 569,15€, correspondant au FCTVA des dépenses réglées sur les exercices 2023 et 2024 et relatives aux locaux dédiés au centre de loisirs. Ce reversement s'effectuera via le compte 10222.

Il est à noter que, en contrepartie, la communauté de communes Centre Tarn devra déduire les dépenses pour lesquelles elle aura bénéficié du reversement de la commune, à savoir 2 891,32€ HT et 3 469,58€ TTC, de la liste de ses dépenses éligibles au FCTVA.

Point n°6 : Questions diverses

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur participation à l'écriture de l'histoire de Terre-De-Bancalié. Il dresse un rapide bilan des opérations d'investissement conduites ces 5 dernières années, pour un montant total de près de 5 millions d'euros.

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal

Lundi 16 février 2026

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

Tous les élus seront mobilisés pour la tenue des bureaux de vote le 15 mars prochain.

Georges KIRTAVA salue l'engagement de Stéphane JAMEN au sein du SRPI au cours du mandat qui s'achève.

REGISTRE des DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

Le Maire,
*Jean-Luc CANTALOUBE***Numéro d'ordre des délibérations :**

2026/01	Reprise de concessions en état d'abandon dans les cimetières de Lafenasse, de La Brune et du Travet – adoption à l'unanimité
2026/02	Adhésion à une fourrière animale – adoption à l'unanimité
2026/03	Projet de groupe scolaire et de centre de loisirs : reversement d'une recette d'investissement à la Communauté de communes Centre Tarn – adoption à l'unanimité

3 délibérations ont été prises lors de la séance du Conseil Municipal, n°2026/01 et n°2026/03.

REGISTRE des DELIBERATIONS**Le Maire,**
*Jean-Luc CANTALOUBE***DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

**FEUILLE DE PRESENCE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 16 FEVRIER 2026 A 18H30**

NOM	ETAT DES PRESENCES ET DES PROCURATIONS
Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE	Présent
Monsieur Pierre CALVIGNAC	Présent
Madame Karine LEFORT	Présente
Monsieur Georges KIRTAVA	Présent
Madame Marie-Christine PAYRASTRE	Présente
Monsieur Bernard TROUILHET	Présent
Monsieur Paul PICOT	Présent

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

REGISTRE des DELIBERATIONS**Le Maire,**
*Jean-Luc CANTALOUBE***DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du Conseil Municipal****Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

Monsieur Jean-Pierre GOS	Excusé
Madame Nathalie FABRE	Présente
Madame Anna CALS	Présente
Madame Isabelle ROBERT	Excusée
Madame Valérie SAALI	Excusée
Monsieur Maxime SOULET	Présent
Madame Nathalie BERLOU	Pouvoir à Bernard TROUILHET
Monsieur Jean-Luc VALERY	Pouvoir à Jean-Luc CANTALOUBE
Monsieur Jean-Marc ZÉNON	Pouvoir à Georges KIRTAVA
Madame Anne CABROL	Présente

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17

REGISTRE des DELIBERATIONS

Le Maire,
Jean-Luc CANTALOUBE

DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du Conseil Municipal****Lundi 16 février 2026**

Date de la convocation : 9 février 2026

Date de l'affichage : 9 février 2026

La séance débute à 18h30 et se termine à 19h10

Monsieur Gilles FARENC	Présent
Madame Virginie BOU	Excusée
Monsieur Stéphane JAMEN	Présent
Madame Laëtitia GROS	Excusée
Monsieur Tanguy VALAT	Excusé
Madame Amandine LANET	Présente

**SIGNATURE DU PROCES-VERBAL ET DES DELIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 16 FEVRIER 2026 A 18H30**

NOM	EMARGEMENT
Le Maire Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE	
La secrétaire de séance Madame Nathalie FABRE	

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 17